## Halte au « TOUT- AU -TROU »

Le village de Mont-Godinne a été, samedi dernier, le rendez-vous de plus de deux cents personnes. C'était, en effet, la sixième journée nationale de protection des sites spéléologiques. Le but de cette journée était double. Tout d'abord une information et la sensibilisation de la population et des responsables politiques au problème de la pollution dans les grottes. Cette prise de conscience devrait modifier le comportement des visiteurs des grottes, des habitants des régions calcaires, des touristes et, le cas échéant, des pouvoirs publics. Ensuite des actions pratiques de dépollution des grottes, situées sur les territoires d'Yvoir et de Profondeville, ont été réalisées.

Au cours de la conférence de presse tenue ce matin à l'école communale de Mont, Monsieur Claude De Broyer, président de la commission nationale de protection des sites spéléologiques (CNPSS), a rappelé la situation existante à Mont-sur-Meuse.

« Les égouts, construits d'après les indications du Service technique de la province, en 1969, se déverseraient l'un dans le trou de l'Église, l'autre, dans le trou de la Ferme, à Mont ».

Deux ans plus tard, un nouveau quartier a été équipé d'un égout qui, ajouta-t-il, se déverse dans le trou Dury, en liaison souterraine directe avec le trou de l'Église. Certains affirment même que des privés accentuent cette pollution en déversant, par exemple, des restes de mazout .

Consciente de la situation, la commune de Godinne avait demandé au service technique de la province d'élaborer un projet de collecteurs et de station d'épuration pour Godinne et pour Mont. Le conseil communal d'Yvoir s'est, d'ailleurs, à plusieurs reprises, penché sur le problème.

Cette situation, poursuivit M. De Broyer, n'est pas propre à Mont-Godinne. En effet, le trou des Nutons à Bois-de-Villers, est fermé et

sert de trop-plein de secours aux réservoirs de la C.I.B.E. (aujourd'hui VIVAQUA).

Selon une enquête menée avec l'aide des groupements de spéléologues répartis dans tout le pays, les trois quarts des six cents grottes et chantoirs de Belgique sont pollués plus ou moins gravement. Soit, ils servent de dépotoirs et d'égouts, soit les eaux d'infiltration et les rivières s'engouffrent sous terre apportant avec elles leurs déchets flottants, soit enfin certains visiteurs de cavernes garnissent les grottes de restes de bivouac.

La protection des grottes et chantoirs doit veiller à garantir pour l'avenir les réserves d'eau souterraines des régions calcaires et conserver un patrimoine régional, unique et irremplaçable ».

Le président remercia tout particulièrement les administrations communales d'Yvoir et de Profondeville, la protection civile, les Syndicats d'initiative, l'ADEPS, la clinique universitaire de Mont-Godinne, la Croix-Rouge, et M. Jaumotte, instituteur en chef à Mont. Une pétition demandant la suppression de l'égout du trou de l'Eglise à Mont-Godinne, et l'interdiction des rejets d'égouts dans les grottes et les chantoirs de Wallonie devait être remise au bourgmestre d'Yvoir par l'intermédiaire de M. Constandt, échevin.

Cette pétition attire l'attention des autorités sur le fait que de nombreux sites sont classés en zone naturelle d'intérêt scientifique et qu'ils constituent en outre des « grottes écoles » de première importance visitées chaque année par plus d'un millier de spéléologues.

Insistant sur la nécessité d'une solution technique, les responsables de cette pétition rappellent que « les massifs calcaires fournissent actuellement près de 60 % des eaux souterraines captées en Wallonie ». Ils exigent qu'il soit mis fin à cette politique aveugle du « tout-au-trou ».

M. Wuyame, président du Syndicat d'initiative, a remis les prix aux enfants de l'école de Mont qui, par leurs dessins, sont parvenus à concrétiser le problème de la pollution des grottes. Le prix artistique a

été remis à Cécile Crivellaro ; celui de la poésie à Martine Bacq ; le prix de l'humour à Olivier Piron et de l'humour noir à Pascale Bacq ; le prix de l'observation à Véronique Bertrand et celui de l'école (?) à Stéphane Robert. Le prix de la chaîne (?) à François Lazzarin, et de l'originalité à Gilles Hubert, tandis que deux prix de la campagne antipollution ont été remis au petit Vandenschrik et à Damien Meuleman. F.G. (Freddy Gillain)